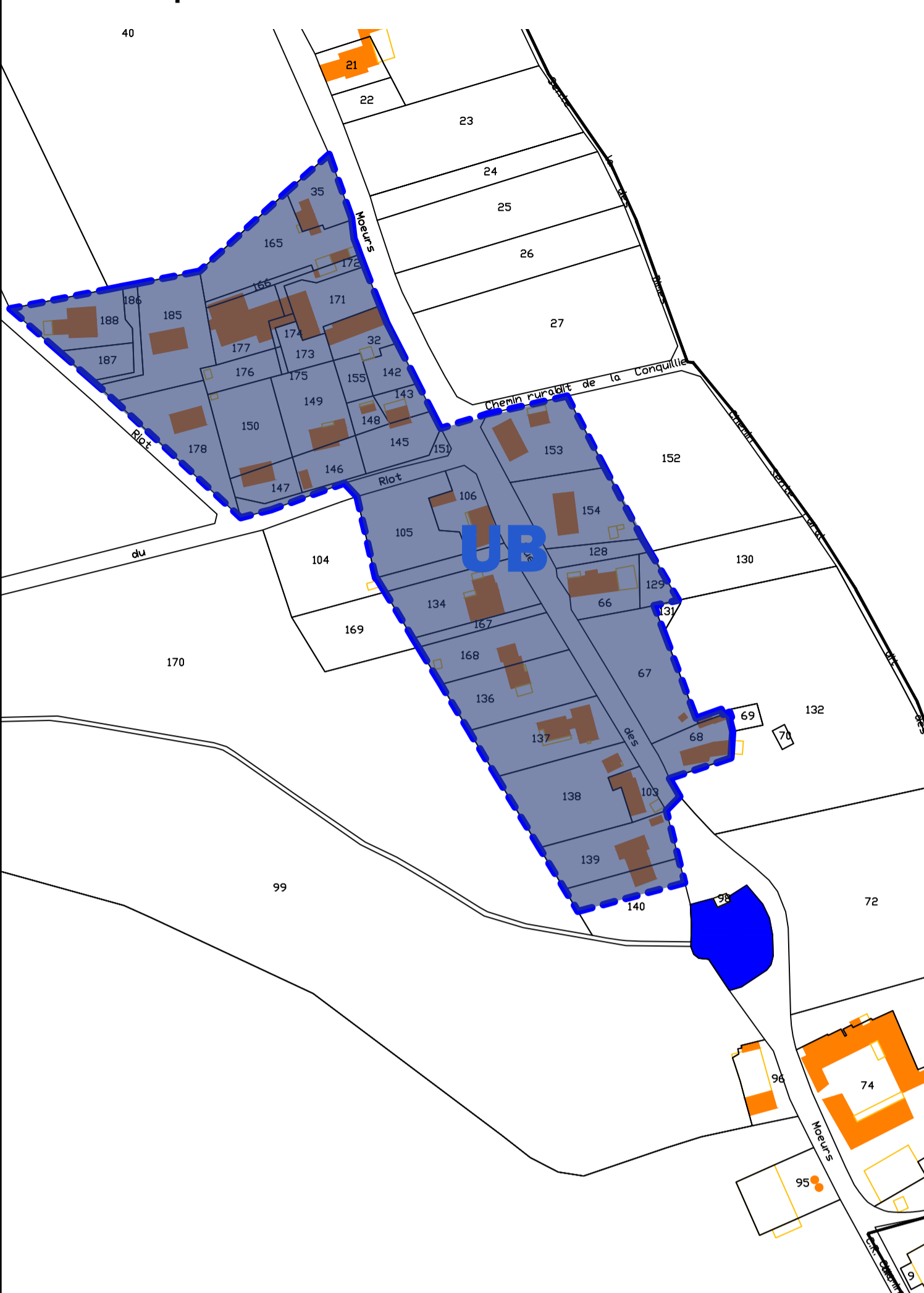


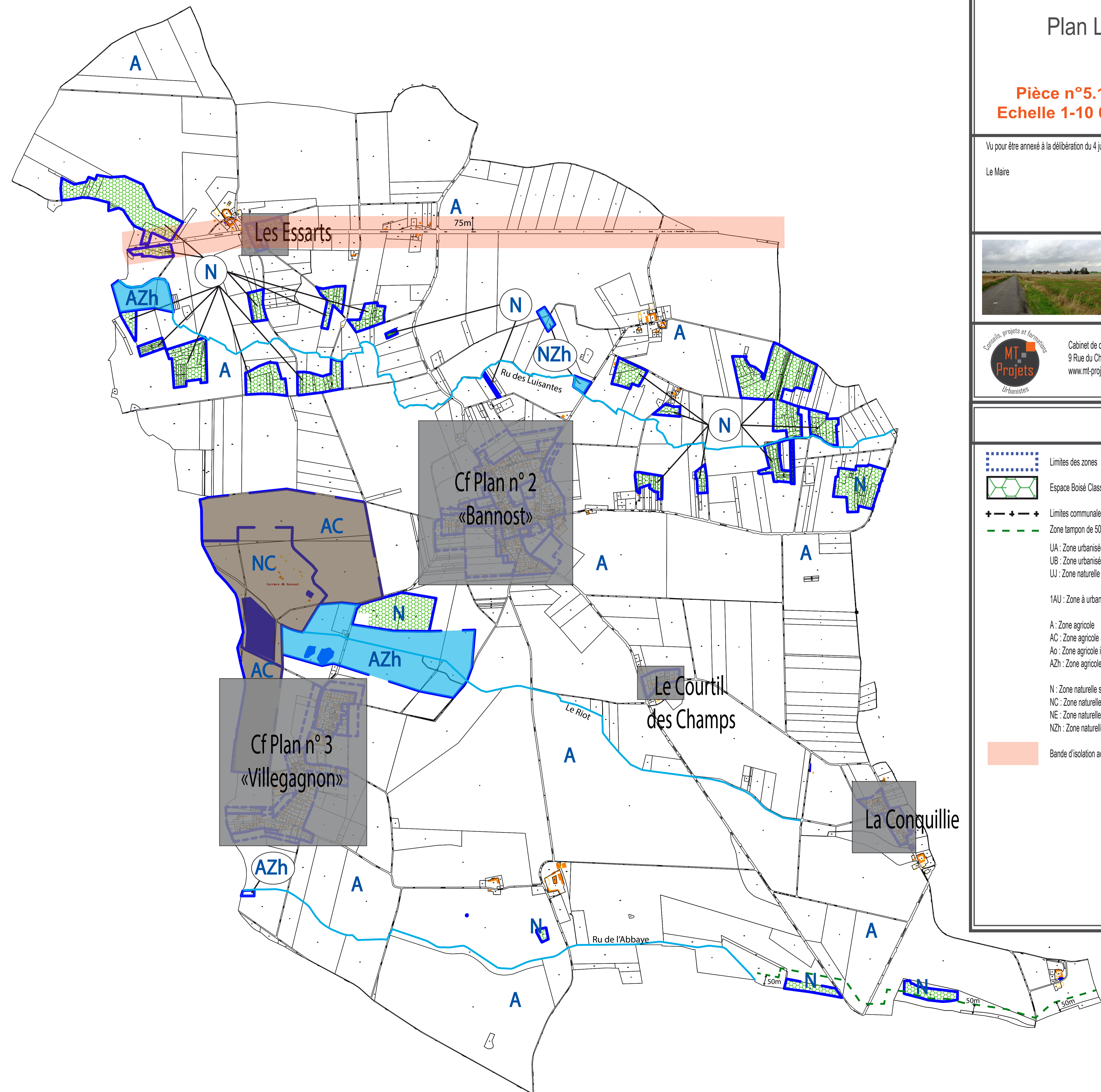
La Conquillie - Echelle 1/2000e



Le Courtil des champs - Echelle 1/2000e



Les Essarts - Echelle 1/2000e



Pièce n°5.1 : Règlement graphique
Echelle 1-10 000e - Territoire communal

Vu pour être annexé à la délibération du 4 juillet 2017
 Le Maire

Delibération prescrivant le PLU du 21 février 2013
 Delibération arrêtant le projet de PLU du 25 octobre 2016
 Delibération approuvant le PLU du 4 juillet 2017

Droit de Préemption Urbain établi sur l'ensemble des zones urbaines U et à urbaniser AU par délibération du 4 juillet 2017



Conseils, projets et formations
MT Projets
 Urbanistes

Cabinet de conseils, projets et formations en urbanisme M.T. Projets
 9 Rue du Château Mouzin - 51 420 Cemay-les-Reims
 www.mt-projets.com - 06.25.48.45.65 / 06.62.23.36.79

Légende

	Limites des zones
	Espace Boisé Classé
	Limites communales
	Zone tampon de 50m liée à un massif de plus de 100ha
	UA : Zone urbanisée bâti ancien
	UB : Zone urbanisée bâti récent
	UU : Zone naturelle à vocation de jardins
	1AU : Zone à urbaniser
	A : Zone agricole
	AC : Zone agricole à vocation de carrière
	Ao : Zone agricole inconstructible
	AZh : Zone agricole à dominante humide
	N : Zone naturelle stricte
	NC : Zone naturelle à vocation de carrière
	NE : Zone naturelle à vocation d'équipements de loisirs
	NZh : Zone naturelle à dominante humide
	Bande d'isolation acoustique de 75m le long de la RN4

